



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, 29 octobre 2026

OUVERTURE À LA CONCURRENCE

PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE : L'ENCADREMENT PRÉCARISÉ ET MENACÉ !

**L'ouverture
à la concurrence
du transport ferroviaire
de voyageurs est un choix
politique assumé de pillage
d'argent public au profit
d'intérêts privés, au moyen
du démantèlement
du service public SNCF
et de la destruction
du cadre social
des cheminot·e·s.**

**Pour les ingénieur·e·s,
cadres, technicien·ne·s
et agent·e·s de maîtrise
(Ictam), il s'agit d'une
attaque frontale contre
le service public, nos
métiers, nos qualifications,
nos parcours
professionnels et le sens
du travail !**

La casse du monopole public SNCF est présentée comme une modernisation inévitable, voire un progrès. Elle constitue en réalité un grave danger pour les ingénieur·e·s, cadres, technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise (Ictam). Il s'agit d'un véritable braquage de fonds publics, **dont les conséquences économiques, sociales et opérationnelles se répercutent sur celles et ceux qui, au quotidien, conçoivent, développent, organisent et sécurisent la production : les cheminot·e·s de l'encadrement, référent·e·s techniques, garant·e·s des savoirs et savoir-faire, expert·e·s du ferroviaire !**

LA CASSE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE SNCF, COMBINÉE À L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE, FRAGILISE DIRECTEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES MÉTIERS DES ICTAM !

Les 7,2 millions d'euros de subventions publiques versées à des entreprises candidates à des appels d'offres avant même qu'elles ne fassent circuler le moindre train, les 700 millions d'euros investis dans de nouveaux ateliers de maintenance, véritables « cadeaux de bienvenue » aux nouveaux entrants, ou encore les 4,4 milliards d'euros de surcoûts liés au morcellement des achats de matériel roulant ne sont que quelques exemples illustrant le gaspillage d'argent public. **Ces choix politiques imposent aux Ictam de travailler en permanence en service dégradé, tout en subissant les calendriers d'appels d'offres au lieu de répondre aux besoins des usager·e·s. La souffrance au travail s'ancre dans leur quotidien.**

LA CASSE DES GARANTIES SOCIALES DES SALARIÉ·E·S ET DU SERVICE PUBLIC SONT LES PRÉREQUIS NÉCESSAIRES À L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE !

La concurrence se construit toujours sur le dos des usager·e·s et des salarié·e·s, sur l'abaissement des droits collectifs et sur la liquidation du service public. Elle frappe directement les conditions d'emploi des Ictam. Par exemple, les fermetures et réductions d'horaires de 178 guichets et les suppressions de 297 postes de vendeurs suite à l'ouverture à la concurrence dans 4 Régions (Paca, Hauts-de-France, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine) impactent directement les conditions de travail des encadrant·e·s et de leurs assistant·e·s, **devenant de simples gestionnaires de pénuries au lieu d'être des référent·e·s et expert·e·s techniques de leur métier, disposant des moyens nécessaires pour encadrer un collectif de travail à taille humaine et en proximité !**

Les attaques patronales contre notre cadre social, à travers la mise en place de l'accord Classifications-Rémunérations sans la signature de la CGT ont individualisé les parcours professionnels et remis en cause la reconnaissance des diplômes et des qualifications. De plus, l'instauration des rémunérations annuelles garanties a péjoré les déroulements de carrière et nivelé par le bas les salaires, **sans oublier la complémentaire santé obligatoire et la fiscalisation des facilités de circulation, qui ont littéralement fait les poches des cheminot·e·s !**



RASSEMBLONS-NOUS POUR DÉFENDRE LA SNCF, BIEN COMMUN DES CHEMINOT·E·S ET DES USAGER·E·S, FACE AUX DANGERS DE L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE !

La mauvaise loi de 2018 et les dernières réorganisations d'ampleur ont profondément modifié les sociétés ferroviaires pour en faire des machines à cash-flow, uniquement tournées vers les gains de productivité. Les Ictam deviennent ainsi de simples exécutant·e·s, du fait de l'augmentation de processus standardisés sans latitude d'organisation. Elles et ils subissent une perte de sens au travail ainsi qu'un fort mal-être, causé par une organisation de la production déshumanisée et par le dumping social entre cheminot·e·s.

La concurrence ne réduit aucun coût, elle détourne les richesses au lieu de les partager ! Elle augmente les prix pour les usager·e·s, augmente la facture pour les contribuables et détruit notre cadre social commun. L'ouverture à la concurrence transforme les Ictam en gestionnaires de misère, dans des sociétés uniquement guidées par les profits, au détriment de l'humain et de l'intérêt général.

LA CGT ET SON UFCM REVENDIQUENT :

- **un moratoire sur le processus de filialisation de l'entreprise en filiales Fret et Voyagers et le retour à une entreprise SNCF unique, publique et intégrée ;**
- **une loi de programmation pluriannuelle des investissements pour garantir le maintien et le développement de l'ensemble du réseau ;**
- **l'arrêt de TOUTES les restructurations en cours, locales comme nationales ;**
- **un nouveau Statut du travail cheminot, incluant notamment une grille unique des salaires, garantissant des droits de haut niveau pour l'ensemble des cheminot·e·s de la branche !**

**AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,
DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2026,
POUR LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE,
POUR DÉFENDRE MES DROITS
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX,
JE VOTE CGT !**

